



# Demande de conseil pour un Achat de terrain mutualisé

Par **CYRIL STEVENOT**, le **23/02/2017** à **11:26**

Bonjour,

un constructeur de maison (maison idéale) nous propose un terrain situé sur la commune de la Seyne sur mer en achat dit "mutualisé".

il nous a expliqué que nous deviendrions propriétaire exclusif de notre maison mais pas du terrain qui appartiendrait à parts égales avec un autre acquéreur, cela même après que les maisons soient construites et les terrains délimités.

ils nous a également précisé qu'un document serait signé dans ces locaux stipulant que les deux propriétaires s'engageaient à ne pas empiéter sur la vie privée de chacun.

je ne vous cache pas que nous nous posons des centaines de questions sur ce type d'achats. ce document a-t-il de la valeur ?

Quels sont les avantages et les inconvénients de ce type d'achat ?

Sur le plan juridique, est-il réglementaire ?

Merci d'avance pour vos lumières.

Cordialement.